

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE**N° 3-2371 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE**1 place Zaha Hadid
92400 COURBEVOIE****SIREN : 399851609**satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020 : 2012***fulfils the requirements of the standard :*

et aux règles d'application du Cofrac

*and Cofrac rules of application*en tant qu'organisme **A**pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :***INFORMATIQUE - TELECOMMUNICATIONS / DATA PROCESSING - TELECOMMUNICATIONS**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*

3-2371 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/11/2025**Date de fin de validité / *Valid until* : **30/04/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation

*On behalf of the General Director*La Directrice de Section,
Section Director,

DocuSigned by:



F3D68B5E365542A...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-2371 rév. 0

Organisme d'inspection accrédité :

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

**1 place Zaha Hadid
92400 COURBEVOIE**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

11 - INFORMATIQUE - TELECOMMUNICATIONS / 11.4 - Informations sur la réparation et l'entretien des véhicules liés à la sécurité : SERMI / 11.4.1 - Inspections dans le cadre du dispositif européen SERMI : Informations sur la réparation et l'entretien des véhicules liés à la sécurité		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
11.4.1a	Inspection des opérateurs indépendants et des prestataires de services à distance, ainsi que de leurs salariés, pour l'accès aux informations relatives à la réparation et à l'entretien des véhicules en matière de sécurité	Règlement (UE) 2018/858 relatif à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, modifiant les règlements (CE) n° 715/2007 et (CE) n° 595/2009 et abrogeant la directive 2007/46/CE Règlement délégué (UE) 2021/1244 modifiant l'annexe X du règlement (UE) 2018/858 en ce qui concerne l'accès normalisé aux informations du système de diagnostic embarqué des véhicules et aux informations sur la réparation et l'entretien, et les prescriptions et procédures pour l'accès aux informations de sécurité des véhicules Communication de la Commission concernant les lignes directrices relatives à la procédure d'accréditation, d'agrément et d'autorisation des opérateurs indépendants pour accéder aux dispositifs de sécurité des véhicules figurant à l'annexe X du règlement (UE) 2018/858 Schéma d'accréditation, d'agrément et d'autorisation d'accès aux

		informations de réparation et d'entretien relatives à la sécurité (RMI) – Version février 2023 Interprétations approuvées par le SERMI
--	--	---

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation demandée à
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

IMPLANTATIONS	ADRESSE
CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	4 chemin du Tronchon 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
COURBEVOIE	1 place Zaha Hadid 92400 COURBEVOIE

Date de prise d'effet : 01/11/2025

DS
SGH

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr